

Initiatives ministérielles

pas le temps de faire un discours sur le sujet et donner mon opinion. J'ai écouté attentivement mon honorable collègue qui n'a fait que parler de la suite du SkyDome, ce qui semble le fatiguer terriblement.

Il a aussi parlé des relations syndicales et patronales. Il a aussi mentionné que la compagnie faisait beaucoup de publicité. Monsieur le Président, cela est bien qu'une compagnie ait des responsabilités sociales, et je pense que Postes Canada, comme dans mon comté et dans plusieurs autres, a même financé une publicité concernant le patinage artistique, pour quelques centaines de dollars. Ce n'était pas beaucoup, mais je pense que c'est normal.

Quand le député parle de . . .

[Traduction]

. . .de relations ouvrières et d'agitation.

Je suis ce dossier de près depuis que les hommes d'affaires de ma circonscription n'ont pas reçu leurs chèques. La dernière fois, je les avais tous au bout du fil qui se lamentaient: «Qu'est-ce qui se passe à Postes Canada? Nous avons des problèmes avec eux depuis vingt ans.»

Postes Canada a changé de président plusieurs fois en vingt ans. Je pense que nous avons le même problème avec le président du syndicat depuis vingt ans. À l'expiration de chaque convention collective nous sommes témoins d'une grève ou de violence, je l'ai remarqué. En 1984, lorsque nous sommes arrivés au pouvoir, la société perdait 400 millions de dollars. Aujourd'hui, elle fait des profits de 200 millions qu'elle investit habituellement dans la publicité, ou ailleurs. Je n'ai rien contre.

Je demande à mon honorable collègue de répondre à ces questions s'il peut prendre des notes. Croit-il vraiment, s'il y a une grève demain à midi, que tous les chèques seront livrés aux entreprises qui créent des emplois dans ce pays et qui essaient de faire de l'argent, comme si c'était un crime de vouloir faire de l'argent. Croit-il vraiment que ces gens bénéficieront d'un service postal, lui qui prend la part des pauvres employés et du pauvre syndicat? Que faites-vous de l'entreprise, qui souffre elle aussi, et des personnes âgées, qui ont besoin de leur chèque? Pense-t-il réellement que les chèques seront livrés s'il y a une grève demain à midi, comme le demande le syndicat?

M. Pickard: Monsieur le Président, je remercie mon collègue pour cette question. Il soulève plusieurs points que je croyais pourtant avoir abordés. Quoi qu'il en soit, je vais y revenir.

En ce qui concerne les dirigeants syndicaux et ceux de la Société canadienne des postes, il convient de noter que le président de la société est en poste depuis dix ans. Je croyais que le député le savait. C'est la même personne, en l'occurrence Don Landers, qui a dirigé la société durant toutes ces années. Le député peut toujours vérifier la date à laquelle il a été embauché. La situation était très claire.

Le député a fait remarquer que la Société canadienne des postes est une entreprise à but lucratif. Elle est bonne, celle-là! Elle aurait fait 196 millions il y a deux ans, 96 millions l'an dernier et 14 millions cette année, à ce qu'il dit. Mais il s'agit là de l'état de son bénéfice net.

Permettez-moi de signaler qu'elle a en outre reçu 690 millions en subventions, qu'elle n'a pas versé de rajustement de salaire à ses employés depuis deux ans faute de règlement négocié et qu'elle va devoir leur payer des augmentations avec effet rétroactif. Le député parle d'entreprise à but lucratif, mais il ne dit pas toute la vérité. Il se contente de présenter un tas d'informations tendancieuses.

Quand il s'est agi de faire parvenir des chèques aux entreprises et aux personnes âgées, notre parti a fait des démarches auprès du gouvernement et de la Société canadienne des postes et il a exigé que ces chèques soient livrés. Le Syndicat des postiers a offert de le faire, mais la Société canadienne des postes s'y est opposé, protestant qu'on ne pouvait pas leur faire confiance.

J'ai donc demandé au ministre de faire en sorte que les chèques soient livrés et, deux jours plus tard, ils l'ont été. C'est à l'intervention du Parti libéral qu'on doit ce revirement de situation. Je crois qu'il est important que le député le sache, et il n'a qu'à demander confirmation de ce fait à son ami le ministre, s'il ne me croit pas.

Quant à la médiation comme moyen de trouver une solution, c'est aussi le Parti libéral qui en a eu l'idée et qui a recommandé ce processus qui a finalement été adopté.

• (1530)

Vous dites que vous représentez le milieu des affaires; et bien sachez que la Société canadienne des postes n'a pas d'affaire à acheter une loge au Skydome et à dépenser de telles sommes, dont ne profitent pas l'ensemble des Canadiens, mais seulement quelques gros bonnets. Je vous dirai que bien des gens ont trouvé à redire à ce genre de pratique et que vous feriez mieux d'écouter ce qu'on vous dit parce que cela tient à coeur aux Canadiens.